



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 décembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI seize décembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Odile VIGNAL à Marion BARRAUD, Didier MULLER à Christine DULAC ROUGERIE

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

*Mme Valérie BERNARD arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile AUDET)*

*Mme Anna AUBOIS arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Pierre SABATIER)*

*M. Rémi CHABRILLAT arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Thomas WEIBEL)*

*Mme Catherine PINET-TALLON arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile LAPORTE)*

*Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI)*

-----  
**Rapport N° 7**  
**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE AUPRES DE DIVERS**  
**ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES - AGENCE CLERMONT METROPOLE,**  
**URBANISME ET DEVELOPPEMENT**  
-----

Rapporteur : Monsieur le Maire

Par délibération du 16 juillet 2020, Monsieur Grégory BERNARD, en qualité de titulaire, et Monsieur Jérôme AUSLENDER, en qualité de suppléant, ont été désignés pour représenter la Commune de Clermont-Ferrand auprès des organes de l'AGENCE CLERMONT METROPOLE, URBANISME ET DEVELOPPEMENT.

Monsieur BERNARD et Monsieur AUSLENDER ont également été désignés pour représenter Clermont Auvergne Métropole auprès du même organisme.

Ainsi, il convient de remplacer les personnes désignées pour représenter la Commune.

En application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, les nominations s'effectuent au vote au scrutin secret.

Toutefois, cet article prévoit également que le Conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.

Dès lors, il vous est proposé de :

- procéder à ces désignations au vote à main levée ;
- désigner Madame Sondès EL HAFIDHI, en qualité de titulaire, et Monsieur Charles-André DUBREUIL, en qualité de suppléant, pour représenter la Commune de Clermont-Ferrand au sein des instances de l'AGENCE CLERMONT METROPOLE, URBANISME ET DEVELOPPEMENT.

**DELIBERATION**

Le principe du vote à main levée est adopté à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à la majorité.

Sont désignés pour représenter la Commune de Clermont-Ferrand au sein des instances de l'Agence Clermont Métropole, Urbanisme et Développement :

- Sondès EL HAFIDHI, en qualité de titulaire
- Charles-André DUBREUIL, en qualité de suppléant

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **21 DEC. 2020**

Le Maire,

  
Olivier BIANCHI

